



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

*Bureau des réglementations,
des élections et des associations*

Modalités de consultation des listes d'émargement et des procès-verbaux des élections européennes du 9 juin 2024

La consultation aura lieu à la Préfecture du Rhône (les jours ouvrés), entrée 18 rue de Bonnel, salle Jean Moulin (dernière entrée à 15h00) sur présentation de la carte d'électeur, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 :

- Les listes d'émargement seront consultables du 11 juin au 19 juin 2024
- Les procès-verbaux seront consultables durant les dix jours qui suivent la proclamation nationale des résultats du scrutin par la commission nationale de recensement général des votes qui aura lieu au plus tard le 13 juin 2024

Modalités de consultation :

Compte tenu du nombre de tables mises à disposition, limiter le nombre de personnes à deux à trois personnes maximum.

La prise de photo est autorisée.